26me Année N° 6211 — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — Lundi 9 Janvier 1882

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS:
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»
» » Un an . . . 50.»»
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS:
Annonces : la ligne. . . 20 c
Réclames : » . . . 30 c
Faits divers : » . . . 50 c
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal à *Lille*, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande Place; à *Paris*, chez MM. HAVAS, LAFFITE ET Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

Dépêches Télégraphiques

(Service particulier)

Résultat probable des élections sénatoriales

Paris, 7 janv., 11 h. 50, soir

D'après les renseignements recueillis pendant la période électorale, sur les quarante sénateurs conservateurs sortants, une trentaine seraient évincés ; sur les trente-neuf républicains des différents groupes, trente-deux se représentent; et la plupart seraient certains d'être réélus.

Réception de M. Antonin Proust à Niort

Niort, 7 janvier.

M. Antonin Proust, à son arrivée à Niort, a été reçu par les autorités de la ville et le conseil municipal, mais sans apparat officiel, selon la recommandation même du ministre.

Affluence considérable devant la Banque dans le courant de la soirée.

Un nouveau cabinet

Paris, 7 janvier, 8 h. 45

D'après une correspondance adressée à la *Pall Mall Gazette*, M. Gambetta serait résolu à « créer très prochainement un cabinet tout nouveau. »

« Des ouvertures, ou plutôt des offres, ont été faites à MM. de Freycinet et Léon Say; et MM. de Marcère et Teisserenc de Bort s'attendent à être appelés. Un de ces derniers soirs, on m'a dit que la retraite de M. Paul Bert était attendue sous peu. Je demandai pourquoi. La réponse fut : « Il a fait des bêtises (*sic*). — Mais lesquelles? — Il a fait au Vatican la partie trop belle pour M. de Bismarck. » Je fis observer que M. Paul Bert était, dans le ministère, le plus intime ami de son chef et, sans aucun motif égoïte, son ferme ami. — C'est précisément à cause de cette amitié, me répondit-on, qu'on lui demandera un sacrifice, sa démission.

La question romaine

Rome, 7 janvier, soir,

Aucun envoyé du gouvernement allemand ne s'est encore présenté au Vatican. Cependant on croit généralement qu'il y viendra un personnage officieux de Berlin; car M. de Bismarck a besoin de certaines réponses définitives du Saint-Père avant l'ouverture des négociations.

Comme MM. Landtry et Schloser ne doivent pas venir directement à Rome, mais passer par Berlin, il s'ensuit que l'envoyé du gouvernement allemand n'arrivera pas ici avant la fin de janvier.

Quant aux envoyés, prétendus ou réels du centre allemand, le Pape a résolu, pour ne pas compliquer la situation, de les recevoir comme de simples fidèles, mêlés à d'autres étrangers, et non à part comme envoyés politiques.

Le traité de commerce anglo-français

Paris, 7 janv.

Une dernière entrevue a eu lieu hier, entre le ministre du commerce et M. Crowe.

Le soir même, M. Crowe est parti pour Londres, d'où il reviendra en même temps que sir Charles Dilke.

Ordre du jour de la séance des Chambres

Paris, 7 janv., 6 h. 40 s.

Voici l'ordre du jour de la séance des Chambres du mardi 10 janvier prochain, qui est celle d'ouverture de la session ordinaire de 1882.

SÉNAT

A deux heures. — Séance publique.
Tirage au sort des bureaux.
Fixation de l'ordre du jour.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

A deux heures. — Séance publique.
Installation du président d'âge et des secrétaires d'âge.
Tirage au sort des bureaux.
Scrutin pour la nomination du président définitif.
Scrutin pour la nomination de quatre vice-présidents.
Scrutin pour la nomination de huit secrétaires.
Scrutin pour la nomination de trois questeurs.
Fixation de l'ordre du jour.

Mouvement administratif

Paris, 7 janvier 11 h. 56 soir.

M. Trojanny, officier en retraite, est nommé percepteur à Santandre.

M. Dormas, percepteur à Berlaimont (Nord), est nommé percepteur de seconde classe à Riom.

M. Bournaret, percepteur à Maringue (Puy-de-Dôme), est nommé percepteur de seconde classe à Berlaimont.

Conseiller d'Etat

Paris, 7 janvier, 11 h. 56 soir.

M. Pallain, directeur au cabinet des affaires étrangères, est nommé conseiller d'Etat.

Réunion du Conseil

Paris, 7 janvier, 7 h. 30

Les ministres se sont réunis exceptionnellement aujourd'hui en conseil de cabinet, sous la présidence de M. Gambetta.

Tous les ministres et les sous-secrétaires d'Etat se trouvaient présents, à l'exception de M. Waldeck-Rousseau, qui était parti à sept heures du matin pour la chasse.

On a arrêté la liste des projets de loi qui seront soumis aux Chambres dès la rentrée. L'ordre dans lequel ces projets seront présentés fera l'objet de la délibération du conseil des ministres qui sera tenu mardi matin à l'Elysée.

Une discussion s'est engagée entre M. Goulard et le général Campenon sur la question de savoir à laquelle des deux juridictions maritime ou militaire il appartient de connaître des délits commis dans les établissements pénitentiaires des colonies.

Inauguration du chemin de fer de Chateauroux

Paris, 7 janv., 8 h. 20.

Le Président de la République se fera représenter par le commandant Lichtenstein à la cérémonie d'inauguration de la section des chemins de fer de l'Etat de Châteauroux à La Châtre, qui a lieu aujourd'hui dimanche.

Affaires tunisiennes

Sousse, 5 janv.

L'intention des Français d'occuper la ville d'une façon permanente, devient de plus en plus manifeste. Les autorités militaires ont déjà dépensé plus de 125,000 fr. en réparations à la citadelle. Le tramway de Kairouan est décidément un *fiasco* complet. Deux mille soldats ont passé par l'hôpital de Sousse depuis le mois de septembre; de ceux-ci, 1,200 ont été envoyés directement en France et 100 sont morts ici. On continue à construire des baraquements pour l'hôpital.

En Russie

On télégraphie de Berlin au *Morning Post*, du 6, que le czar a gracié les évêques polonais, exilés en Sibérie, après l'insurrection de la Pologne en 1864.

Une autre dépêche de Berlin, publiée par le même journal, relate le bruit suivant lequel les nihilistes auraient commandé de grandes quantités de dynamite à Hambourg.

La persécution anti-sémitique

Varsovie, 7 janv.

On a augmenté hier les mesures de prévoyance à l'occasion des fêtes.

Parmi les personnes arrêtées lors des derniers troubles, 350 ont été livrées à la justice criminelle, les autres ont été mises en liberté.

Nos rapports avec l'Italie

Le marquis de Noailles, notre ambassadeur *in partibus* près le Quirinal, est toujours à Biarritz : il n'est pas encore question, au quai d'Orsay, de son prochain retour à Rome.

Cet *ajournement* indique, mieux que ne le pourraient faire les plus longs discours, qu'en dépit des efforts, voire même des avances du nouveau ministère, nos relations avec l'Italie ne sont pas encore rentrées dans la période normale.

L'expédition tunisienne est, assure-t-on, la seule cause de cette froideur marquée.

Mais que faire, la *Consulta* ayant tout récemment encore déclaré que jamais elle ne reconnaîtrait notre protectorat sur la Régence ?

En Espagne

Madrid, 7 janvier

Dans les cercles officiels, on dément les bruits de crise ministérielle qui ont de nouveau couru à Madrid.

M. Sagasta et le ministre des affaires étrangères accompagneront le roi et la reine à Lisbonne; durant leur absence, le maréchal Campos sera chargé de l'intérim de la présidence du conseil.

Aucune modification au cabinet n'est probable avant le mois de mars, quand les Cortès se réuniront pour approuver les traités de commerce et la conversion de la dette, si le ministre des finances arrive à décider les porteurs indigènes et étrangers à accepter ses propositions (1 fr. 65 d'intérêt) pour le règlement définitif de la dette.

Discours du roi de Portugal

Dans son discours aux Cortès, le roi de Portugal constate les bonnes relations de son gouvernement avec les puissances étrangères; Sa Majesté se félicite du sypathique accueil qu'il a reçu du roi d'Espagne lors de l'entrevue de Cacérès, et elle annonce que dans peu de jours Leurs Majestés catholiques seront à Lisbonne.

En ce qui concerne la France, nous remarquons le passage suivant dans le discours royal :

« La France ayant dénoncé le traité existant avec le Portugal et procédé au renouvellement des traités de commerce avec les autres puissances, il a été indispensable d'ouvrir des négociations qui ont été menées à bonne fin et qui ont abouti à la conclusion d'un nouveau traité avec la République française.

» Vous examinerez ce document avec l'attention qu'une matière aussi importante réclame, et j'espère qu'il méritera votre approbation pour être ratifié définitivement.

« A cette loccasion, à titre d'éclaircissement de nature à faciliter la négociation internationale, et à titre de documents statistiques de nature à montrer le développement de nos industries, on a organisé une enquête qui a été poursuivie d'une façon qui honore ceux qui en ont été chargés, et qui donne la mesure de nos forces productives dans une des branches les plus importantes de la richesse publique. »

Rescrit de l'empereur d'Allemagne, roi de Prusse, à M. de Bismarck

Berlin, 7 janvier, soir.

Dans un rescrit, adressé à M. de Bismarck, l'empereur déclare qu'il a le droit, en tant que *roi de Prusse*, de diriger, à son gre, la politique de la *Prusse*. Ce droit est limité, mais non supprimé par la Constitution. Ce rescrit a pour but de placer, hors de toute discussion, ce droit constitutionnel du roi, et de laisser celui-ci diriger personnellement la politique de la Prusse, dont le développement repose sur des rapports vivaces entre le roi et le peuple.

Le rescrit rappelle aux fonctionnaires leurs serments, et les invite formellement à s'abstenir de toute manifestation contre le gouvernement, pendant les élections.

Etats-Unis

Washington, 5 janvier.

Les directeurs du conseil de salubrité publique et des hôpitaux se sont rendus auprès du président Arthur et se sont entretenus avec lui des ravages alarmants causés par la petite vérole, et ont insisté sur la nécessité de prendre immédiatement des mesures législatives pour combattre le fléau et décréter la vaccination préalable de tous les immigrants arrivant en Amérique.

Le président Arthur a répondu qu'il entendait faire de cette question l'objet spécial d'un message au Congrès.

Petites nouvelles.

On prépare, au ministère de la marine, un décret portant des promotions dans le corps des officiers de vaisseau.

—Un avis publié dans la presse alsacienne-lorraine annonce que la lecture de l'*Alsacien-Lorrain*, qui paraît à Paris et qui défend les idées des Alsaciens du parti de la protestation, a été interdite dans la province annexée, par arrêté du 4 janvier 1882.

La lecture du *Grelot* a été également interdite.

— Dimanche prochain, à 10 heures du matin, M. Ferdinand de Lesseps s'embarquera à Marseille, à bord du *Sindh*, des Messageries-Maritimes, pour se rendre à Pord-Saïd.

Les commentaires des journaux anglais, succédant aux indiscrétions du correspondant du *Times*, font chaque jour un peu plus de lumière sur l'incident diplomatique qui vient de se produire dans les affaires égyptiennes, et dont nous avons signalé dès le début l'extrême gravité. Le *Galignani's messsanger* a publié à ce sujet, sous le titre : *Une étrange histoire*, un article qui a fait d'autant plus d'impression qu'on en a, à tort ou à raison, attribué à l'inspiration à l'ambassade d'Angleterre. Voici les faits, fort « étranges » en effet, tels qu'ils se dégagent de cet article et tels du reste que nous les avions déjà fait connaître : M. Gambetta, trouvant sans doute que nous n'avions pas assez de l'affaire de Tunis sur les bras, avait imaginé un projet d'action commune de la France et de l'Angleterre en Egypte. Cette action devait se prononcer à la fois par une note diplomatique et au besoin par un débarquement de troupes. M. Gambetta avait pris tellement à cœur son idée qu'il avait rédigé le brouillon des instructions devant être envoyées par les deux gouvernements. Tout était prévu avec une promptitude, une décision et une netteté toute napoléoniennes. Le gouvernement anglais n'avait plus qu'à exécuter le scenario ainsi dressé par notre président du conseil.

M. Gambetta trouva bientôt que le cabinet britannique ne se décidait pas assez vite ; de plus, il apprit que d'autres puissances peu favorables à l'action commune de la France et de l'Angleterre avaient eu vent de son projet, en avaient méchamment averti la Porte et cherchaient à l'entraver. La *Galignani's Messenger* met ici les points sur les *i* et nous apprend que c'est l'Allemagne qui avait osé ainsi contrecarrer les desseins de M. Gambetta. Ce dernier recourut alors à ce qu'il crut sans doute être une de ces hardiesses décisives comme en ont les vrais hommes de gouvernement. Il fit annoncer par le correspondant du *Times*, comme chose faite, la résolution qu'il voulait imposer à l'Angleterre: il était persuadé que le génie de sa combinaison éblouirait à ce point tous les yeux que le cabinet de Londres aurait la main forcée par cette habile publicité et que M. de Bismarck, embarrassé de se trouver en présence d'un fait accompli, se hâterait de faire humblement retraite.

Mais voici que les choses tournèrent tout autrement. L'opinion anglaise, bien loin d'être séduite, repoussa toute idée d'action commune avec une vivacité peu bienveillante. Le gouvernement de Londres parut moins empressé que jamais de consentir à consentir à ce qu'on lui demandait, et rien n'indique que M. de Bismarck ait été intimidé. Pour comble d'infortune, le correspondant du *Times*, avec une indiscrétion qu'on ne peut soupçonner de naïveté, se hâta de révéler la petite comédie dans laquelle il avait joué un rôle et rejeta tout sur M. Gambetta. Celui-ci se trouvait découvert, compromis, aussi bien vis-à-vis de l'Angleterre que vis-à-vis de l'Allemagne, sans avoir cependant rien obtenu de ce qu'il désirait. On ne pouvait imaginer un fiasco plus complet.

Les journaux anglais, le *Galignani's messenger* notamment, s'en prennent surtout au correspondant du *Times* et demandent comment un journaliste anglais a pu, pour peser sur le gouvernement de son pays, se faire ainsi le compère, d'un ministre étranger. Mais ce n'est pas, on le comprend, la face de la question qui nous intéresse le plus. Ce n'est pas à M. de Blowitz, c'est à M. Gambetta que nous avons affaire Tout est effrayant, l'idée elle-même et les procédés par lesquels on tentait de l'exécuter. Comment, sans s'inquiéter de consulter le Parlement, M. Gambetta prétendait nous engager dans une nouvelle aventure en Egypte; il était à ce point impatient d'y jeter la France avant que celle-ci pût être informée qu'il ne craignait pas de braver l'opposition commue de l'Allemagne et voulait brusquer les hésitations de l'Angleterre.

Dans ce dessein, il lançait sciemment une fausse nouvelle dans un journal étranger, et cela avec une imprévoyance si inepte qu'avant peu de jours il avait pleinement échoué, mais que par contre sa supercherie était trahie par celui même dont il avait fait son instrument. A-t-on jamais vu à la fois pareille témérité et pareille impéritie ? Et comment ne pas être épouvanté de penser que les destinées du pays sont en de telles mains ? Il apparaît bien que M. Gambetta veut chercher au dehors une diversion aux échecs ridicules que rencontre à l'intérieur la politique du grand ministère. Pour cela, — ce qui vient de se passer le prouve, — il est capable de toutes les audaces, mais aussi de toutes les maladresses. Dieu protège la France ! Jamais elle n'a couru de tels périls.

JUSTE NOEL.

Sous ce titre : *Italie et Papauté*, on lit dans le *Télégraphe*, journal opportuniste :

Il n'en faut plus douter : l'idée de soumettre à un congrès international la révision des lois de garanties a fait son chemin dans les cours. A Madrid comme à Berlin, à Vienne comme à Londres, il n'est bruit d'autre chose.

Et plus loin :

Avec une énergie qui a pu surprendre chez un monarque dont le mutisme était légendaire, le roi Humbert a dit et répété, dans ses causeries officielles du premier de l'an, qu'il est certaines questions dont l'Italie ne souffrirait pas qu'elles fussent même posées. — A bon entendeur salut.

Comment le prince de Bismarck accueillera-t-il ce visible défi ? Nous le saurons sous peu.

Cependant Léon XIII poursuit la politique des glorieux Papes, et renoue de toutes parts les négociations, ici avec l'Angleterre, là-bas avec la Russie, là avec l'Allemagne-Autriche : et plus près encore avec la France.

Si sceptique que l'on puisse être, comment ne pas s'incliner devant cette puissance morale ? Par le seul prestige de la tradition, de la croyance, un souverain blanchi, sans armée, sans Etats, tient le monde en respect. Nous ne savons si Léon XIII recouvrera jamais sa souveraineté politique. Mais redevint-il maître de Rome et chef d'un gouvernement temporel, nous doutons qu'il apparût aussi grand.

En Famille

L'*Officiel* a confirmé la nouvelle que nous avions donnée de la nomination de M. Leon Grévy, fils de M. Albert Grévy et neveu de M. Jules Grevy, à un siège de maître des requêtes au Conseil d'Etat.

Cette nomination est un fait acquis.

Le président de la République faisant violence à la rigidité bien connue de ses principes sur le népotisme a signé le décret.

Pauvre président de la République, à quelles dures épreuves ses parents et ses familiers le soumettent.

C'est M. Albert qu'il faut, sans raison, nommer gouverneur général civil de l'Algérie. Ce sont des croix de chevalier de la Légion d'honneur à donner à ce bon M. Soty, architecte de la maison du boulevard Haussmann; à cet excellent M. Sautercy, architecte de Mont-sous-Vaudrey.

C'est M. Leon Grévy, fils de M. Albert, qu'il s'agit de faire entrer de plein pied au Conseil d'Etat.

Nous plaignons le président de la République, tout en constatant qu'il est bien bon, oui, bien bon pour sa famille.

LE SERVICE DE TROIS ANS

Il est certain que le général Campenon, en supprimant le service de 40 mois, que le général Farre avait institué par voie de simple circulaire ministérielle, n'a pas entendu condamner les diverses propositions qui ont été présentées à la Chambre touchant la réduction du service militaire.

Le nouveau ministre de la guerre est en train de préparer avec son collègue de la marine, un projet de loi qui sera déposé à la rentrée des Chambres, et qui aura pour but de réaliser par voie législative le service de 3 ans.

Ce projet a-t-il l'approbation du président du Conseil ? Nous ne sommes pas en mesure de répondre à la question.

En effet, si nous n'ignorons pas que la réforme du service militaire et la réduction à 3 ans de ce service se trouvent dans le dernier programme de Ménilmontant, nous savons d'autre part que, postérieurement à ce programme, au retour de son voyage d'Allemagne, M. Gambetta s'est prononcé contre la réduction à 3 ans du service militaire.

M. Jules Grévy pourrait rappeler au chef de l'opportunisme des déclarations faites par lui à l'Elysée dans ce sens. Mais outre que M. Jules Grévy serait trop courtois pour relever certaines contradictions, il est trop président constitutionnel, pour faire la moindre objection à un projet qui aurait l'approbation du ministère.

Nouvelles de Tunisie

On lit dans une correspondance télégraphique de Constantinople, publiée par le *Times* du 5 :

« Les projets du sultan, relatifs à l'extension de son autorité dans le nord de l'Afrique, sont menacés d'un nouveau danger. D'après des nouvelles parvenues de Paris, on a appris que M. Gambetta compte *réellement* appliquer à la Tunisie la politique suivie par le gouvernement anglais dans le Transvaal, politique qui consiste à accorder à la Régence la plus large autonomie.

» Cette nouvelle a provoqué une grande inquiétude à Yldiz-Kiosk, vu que l'on croit qu'une semblable politique détacherait la Tunisie de Constantinople et mènerait l'immense influence acquise par le sultan parmi toutes les tribus indigènes depuis l'invasion française. Le danger est certainement grand, mais le sultan s'est montré à la hauteur des circonstances en profitant adroitement de deux points faibles qui se trouvent dans le projet français.

» Le premier de ces points est l'intention de maintenir le bey actuel sur le trône, conformément au traité du Bardo, sachant que depuis la signature du traité, le bey et sa famille sont méprisés comme traîtres à leur patrie et à leur foi. Hautesse a l'idée de créer une autonomie, sous un prétendant plus populaire, et celui qu'elle a choisi n'est rien moins qu'Ali-Ben-Khalifa, le chef des insurgés. Le second côté vulnérable dans le projet français est l'intention d'imposer à la Régence le paiement de l'indemnité de guerre et de celle qui doit être accordée aux sujets des puissances étrangères, pour les pertes qu'ils ont subies.

» En ce qui concerne la politique et les intentions du gouvernement turc, le *Diornib*, dans un article intitulé : le *Secret de la question tunisienne*, déclare ouvertement que c'est à la suite d'un accord avec l'Allemagne que des troupes turques n'ont pas encore été envoyées en Tunisie. « Musulmans ! s'écrie-t-il, ce n'est ni par pauvreté, ni peur de la France que notre sultan n'a pas encore occupé la Tunisie : c'est parce que nous attendons les événements.»

Le prince de Bismarck, ajoute le correspondant du *Times*, devra être, en quelque sorte, rendu responsable des conséquences désastreuses qui pourront résulter de ces affirmations, car il n'a pas encore démenti les espérances provoquées par la mission turque à Berlin.

» Cependant, il commence à comprendre les inconvénients d'une alliance avec la Turquie, car la Porte a reçu de Berlin des observations sur le danger qu'offre l'attitude peu conciliante que les commissaires ottomans ont pris dernièrement dans la question de l'indemnité de guerre russe. »

Agitation irlandaise

Jeudi a eu lieu, à Mansion House, une séance du comité exécutif de l'Association pour la défense de la propriété, sous la présidence du lord maire. Le comité, appelé à délibérer sur la direction à donner à ses travaux, a pris les résolutions suivantes :

1° L'association protégera tous les habitants paisibles de l'Irlande, dans l'accomplissement de leurs devoirs ordinaires, et en présence du terrorisme et de l'intimidation qui règnent dans tout le pays, elle assistera le gouvernement dans ses efforts pour rétablir la tranquillité et le règne de la loi. — 2° un délégué du comité sera envoyé en Irlande pour y diriger les opérations de l'association. Ce délégué recevra pour instruction de s'efforcer surtout de combattre l'influence démoralisante de la *land league*, et l'on espère que son action sera plus efficace même que la loi de coercition. — 3° en dernier lieu, le comité a déclaré que l'association ne se laisserait guider, ni par l'esprit de parti, ni par aucune considération de religion. L'unique but qu'elle poursuit est de soutenir les landlords irlandais en combattant l'ennemi commun.

REVUE DE LA PRESSE

M. Paul de Cassagnac publie dans le *Pays* une réplique à la *République française* à propos de la mort et des funérailles de M. Hérold. Nous en citons la seconde partie :

Très peu d'entre vous sont athées, quoi que vous en disiez; vous faites semblant de ne pas croire, c'est le mot d'ordre, c'est la consigne aujourd'hui. Mais, au fond, vous n'êtes pas rassurés du tout, et si vous chantez dans cette nuit, dans ces ténèbres morales qui vous entourent, c'est que vous avez peur.

Oui, la main de Dieu vous prendra tous, les uns après les autres. C'est notre consolation, et c'est notre croyance.

Et tenez, voyez votre patron, regardez-le. En a-t-il pour longtemps, celui qui affirme que le catholicisme, c'est l'ennemi?

La main de Dieu est sur lui.

Déjà, il y a trois jours, la rumeur sinistre courait dans la ville qu'il était tombé en paralysie.

Ces rumeurs-là ne viennent pas au hasard, qu'il y prenne garde !

Déjà l'on sait que, surmené par une existence impossible, il se tient à peine sur ses jambes et est obligé de recourir, le soir, à des excitations actices.

Ce Jacob de la Révolution, qui veut lutter avec l'ange et le terrasser, est perdu physiquement, et ses mains se cramponneront vainemnt à la tribune, car l'heure sonnera du départ prochain.

Vous qui êtes pour la méthode *scientifique*, vous me dites que c'est la faute à son tempérament apoplectique.

Et moi je vous dis : « Non ! non ! s'il se congestionne comme un pendu, c'est que la main de Dieu l'a déjà pris à la gorge ! »

Que voulez-vous ! c'est notre force, à nous, catholiques, de croire fermement que Dieu intervient dans les affaires humaines.

Tout le monde est mortel —ou *presque* tout le monde — mais on part tôt ou tard pour ce grand voyage et on meurt de façon différente.

Ainsi, notre Prince impérial est mort, vous n'avez pas besoin de nous le rappeler, et M. Hérold est mort.

Mais de l'un Dieu a fait un martyr, et de l'autre un condamné.

La mort du Prince impérial a réveillé nos énergies, a mis notre fidélité à l'épreuve, car le sang de ce jeune héros a fécondé notre parti et a préparé l'avenir.

Dieu n'a pu frapper un pareil coup, qui retentit encore dans notre cœur, que pour le bien de la dynastie napoléonienne, qui sauvera de nouveau la patie.

Il n'avait rien fait, lui, rien fait à personne : donc, s'il est mort, c'est en victime offerte à son pays, à la France !

Et puis pour nous la mort n'est pas un châtiment, la mort ne nous fait pas peur..

Pour le Prince impérial mourant, la vie éternelle, la vie du croyant, commençait, loin d'être terminée à son dernier soupir.

Mais la mort pour vous autres, républicains, c'est la fin de tout, c'est l'orgie qui finit, c'est la digestion qui s'arrête, c'est la bouteille qui se vide, c'est le gigot dont il ne reste plus que l'os, c'est le cigare exquis fumé jusqu'au bout, c'est la pipe qui se casse, c'est enfin le châtiment, la terreur, car c'est la fin.

Pour vous, le cimetière n'est qu'un charnier où l'on mêle ses pourritures, et où tout ce qui survit de deux êtres qui s'aimaient se réduit à la visite de politesse que se rendent d'un cercueil à l'autre les horribles vers des cadavres.

Pour nous, c'est la salle d'attente, c'est le lit de marbre où l'on va dormir quelques siècles en attendant l'éternité du revoir joyeux !

Ne parlez donc plus de nos morts, quand nous parlons des vôtres ! Leur destinée n'est pas la

---

FEUILETON DU 9 JANVIER

—17—

LA CHATAIGNE

X

L'immensité du désastre m'apparut seulement lorsque je rentrai chez moi. Le *Baritlet* me parut vide, morne, abandonné, le parc ridicule. Et comme je le déclaraisans hésiter à Granjac, qui me sembla avoir un air avantageux et gouailleur insupportable, il prit feu. De ce qu'il me dit, je ne me souviens guère, si ce n'est qu'à l'exemple de Maximilienne, il me parla d'ingratitude et de sacrifice.

Occupé comme il l'était, il consentait, en vue de m'être agréable, à surveiller personnellement mes travaux ; il avait quitté pour moi sa mère, sa sœur et sa clientele, et c'est là le gré que je lui en savais ! Serviteur ! Le jour même il prit le bateau et retourna à Paris.

Pauvre garçon, je l'ai calomnié ; mais un ami de vingt-cinq ans ne se fâche pas pour si peu. Je n'étais pas inquiet de ma boutade, je savais qu'il reviendrait. Qui s'étonnera, d'ailleurs, de ce que, dans cette crise, je m'occupai médiocrement de lui ?

Retiré dans ma chambre, comme un ours au fond de sa tanière, je restai abîmé dans un effarement stupide, incapable de penser à rien de ce qui n'était pas mon bonheur. Je me souciais bien du départ de Granjac et des conséquences qui en résulteraient !

Je pleurais la perte de mes espérances. Quand on pleure, on est lâche, c'est pourquoi je ne songeais qu'à une chose : à quel moyen recourir pour obtenir mon pardon et revoir Maximilienne ! J'étais assez tranquille en ce qui concernait son pere : il me témoignait de l'attachement, je croyais être sûr de lui. En quoi je raisonnais fort mal : quel est le père d'une fille unique qui s'avise de la contrarier?

J'attendais un mot de lui, je fus affreusement déçu de ne rien recevoir. Tout lien était-il donc irrémédiablement brisé entre elle et moi? Je ne me résignais pas à le croire. Non, c'était trop inouï et trop cruel! Un déchirement intérieur d'une violence extrême me causait une intolérable douleur quand cette pensée me traversait le cœur ; c'était comme une lame aiguë qui y faisait sa trouée. Ne m'arrive-t-il pas de me dire, ainsi que, parfois dans le sommeil, pendant un songe pénible : « Heureusement que je rêve. »

Hélas! non, je ne rêvais pas, le chagrin nous laisse rarement bien longtemps la ressource de cette illusion; mais j'étais sincèrement et profondément malheureux.

Je me sentis beaucoup plus calme lorsque, renonçant à dormir, j'eus employé toute la nuit à écrire à Maximilienne. Ma lettre était si éloquente, si pleine de tendresse et de repentir, que je jugeai son effet assuré, et je commençai à entrevoir un vague rayon d'espérance.

Navah reparut sur ces entrefaites. Son premier cri fut pour son amoureux.

— Où donc est M. Granjac? demanda-t-elle ; il m'avait promis de m'attendre au bateau.

J'expliquai le départ de mon ami; elle ne m'écoutait pas et, toute à sa surprise, me regardait. On aurait juré qu'elle attendait quelque chose. Ses grands yeux calmes et pénétrants me faisaient évidemment une question. J'allais y répondre avant qu'elle me l'eût posée, ne trouvant pas dans mon propre malheur une excuse pour prolonger l'anxiété de son attente.

J'allais lui dire enfin ceci ou quelque chose d'approchant : « Granjac n'est plus ici, mais soyez sans crainte, un signe de vous le ramènera bien vite au *Baritlet*. » Ce fut elle qui, me devança, parla la première.

— Je ne me trompe pas, reprit-elle. Monsieur Pépé, qu'avez-vous ?

Je n'hésitai pas à mentir en répondant effrontément : Rien. Navah n'insista pas : elle fit bien, je crois que j'aurais éclaté en sanglots, si elle eût prononcé une parole de plus sur ce sujet. Me crut-elle ? Je suis certain que non. L'affection est autrement tyrannique et soupçonneuse que l'inquisition. C'est à la fois un inconvénient et une qualité, c'est en même temps son privilège et son charme. Navah me quitta, sans que son tact exquis lui permit de rien ajouter dans le but de forcer une confidence que je lui refusais.

Mon devoir était de la rappeler sur-le-champ, pour calmer ses inquiétudes à elle-même, car je m'en apercevais bien, elle était aussi triste que moi. Le départ de Granjac la stupéfiait autant que ma propre situation à l'égard de Maximilienne me paraissait, à moi, impussible, inouïe, tout en n'étant, hélas! que trop réelle. Elle ne fit aucune réflexion, mais était-il malaisé de lire sur sa physionomie intelligente celle qui la préoccupait : « Quoi ! il est parti sans rien dire ? Il n'a pas eu un souvenir pour moi? Il ne vous a chargé d'aucune commission? »

Pourquoi, quand je devinais cette question sur ses lèvres, quand je la voyais triste et navrée, employer toute sa force morale à refouler le chagrin qui lui serrait le cœur, en triompher à force d'énergie et empêcher les larmes de ternir le cercle de ses paupières gonflées, moi qui, d'un mot, pouvais la rassurer, pourquoi ai-je hésité si longtemps à dire ce mot, que j'ai laissé échapper le moment propice ?

Pourquoi! C'est que nous avons au fond de nous un instinct natif de cruauté et de barbarie qui, longtemps endormi, se réveille sous l'aiguillon de la douleur et, mêlant son fiel à nos meilleurs sentiments, les travestit et les dénature. Oui, l'homme est méchant. Elle s'en fut pleurer dans sa chambre, je le savais, j'en étais sûr. Que fis-je moi, stupide et méchant? Je m'en fus pleurer dans la mienne.

Ma lettre à Maximilienne était sur mon bureau, je la relus et je remerciai le ciel de ne pas l'avoir expédiée. Elle me sembla plate, ampoulée, saugrenue. Maximilienne avait raison, j'étais un homme à idées bizarres. La souffrance m'avait donc mis l'esprit à l'envers ? Est-ce qu'un homme épris qui a le malheur d'être brouillé avec sa future, lui envoie huit pages pour se disculper, en reprenant, un à un, les arguments de la discussion ? Il ne lui écrit que trois mots : « Je vous aime ! » mais, pour les dire, il découvre en lui des accents irrésistibles.

Ah ! j'étais bien malade au moral ; la tête dans les mains et les coudes sur ma table, je me mis à chercher un cri du cœur ! Triple sot ! ce n'est pas là un gibier qui se laisse chasser. Ils surgissent tout à coup de profondeurs inconnues et, comme la tempête, déracinent les obstacles, mais nul ne leur commande, et qui les poursuit se méprend.

Découragé de ma stérilité déplorable, mes regards cependant erraient à droite et à gauche, comme pour implorer machinalement des objets extérieurs un secours à ma détresse. Ils vinrent à rencontrer la petite boîte contenant la châtaigne que Navah m'avait rapportée deux jours auparavant et qui était toujours sur la table. Une association d'idées toute naturelle ramena aussitô ma pensée sur la pauvre fille. J'eus des regrets, des remords, de ma cruauté envers elle ; mais le sujet de mes préoccupations était trop exclusif, surtout trop absorbant, pour ne pas reprendre bien vite la première place dans mon esprit bouleversé.

Du souvenir de Navah ainsi évoqué il ne resta, l'instant d'après, qu'une nouvelle association d'idées, laquelle se précisa, grâce à un rapport immédiat que j'entrevis avec ma situation présente. Sa naïve et touchante croyance relativement au rôle des mères et à leur influence s'exerçant sur leurs enfants, quoiqu'elles ne soient plus de ce monde, avait soudainement jailli je ne sais d'où.

« Plût à Dieu, me disais-je, que ma mère pût me donner un conseil ! C'est le cas où jamais ; j'en ai bien besoin ! »

Un coup léger frappé à ma porte me fit tressaillir et interrompit cette réflexion au moment même où elle se formulait. Mon saisissement fut profond et tellement intense, qu'instantanément une série de suppositions, aussi vite abandonnées qu'écloses, se succédèrent en moi. Qui frappait ainsi ? Je n'avais entendu personne s'approcher. Était-ce ma mère, qui se rendait à mon appel ? ou Maximilienne, repentante des tortures injustes qu'elle m'infligeait, qui m'apportait le pardon ? c'était peut-être...

Je n'ai pas besoin de dire que tout cela dura juste le temps que je mis à crier : Entrez ! Ce fut Navah qui m'apparut. Elle avait les yeux rouges ; toutefois, elle était calme et grave, comme à l'ordinaire.

— Monsieur Pépé, me dit-elle, j'arrive de Lucerne, ainsi que vous le savez, et j'ai vu Milady. Je lui conviens ; les promesses sont échangées. Me voici certaine d'une bonne place. J'ai déjà fait connaissance avec mes futures élèves : ce sont les deux plus ravissants petits démons qu'il soit possible de voir. Milady désirerait maintenant que j'entre en fonctions le plus tôt possible. Verriez-vous des inconvénients à ce que je devance un peu le terme qui avait été convenu entre vous et moi ? à ce que je parte, par exemple à la fin de ce mois ?

Je n'entends pas plaider les circonstances atténuantes pour un mouvement d'impatience que rien ne justifiait. Je ne saurais, néanmoins, m'empêcher de dire qu'aigri comme je l'étais, cette proposition fut accueillie par moi à l'égal d'une contrariété très vive, sans parler de l'étonnement que me causa la détermination de Navah, à moi, qui me figurais avoir les meilleures raisons de penser qu'elle ne me quitterait que pour épouser Granjac.

Si ce qui précède ne m'excuse pas, cela explique du moins pourquoi, sous le coup d'une irritation dont je ne fus pas maître, je répondis rudement, très rudement, je le confesse, qu'elle était libre d'agir comme bon lui semblait pour sauvegarder ses intérêts.

De même qu'il n'y a pas besoin de donner un coup de fouet bien fort à un cheval de sang pour que, sous l'effort de l'humiliation, de la fierté blessée plutôt que par l'effet de la douleur, il se cabre et souvent s'emporte, de même il ne fallut que ces mots et l'intonation avec laquelle je les prononçai pour produire sur Navah, si susceptible et si délicate, une impression que je n'avais pas prévue.

Elle leva sur moi ses yeux tristes et me regarda avec une expression de surprise craintive. La contenance de ce pauvre être isolé, perdu dans le vaste monde, ne comptant pas d'autre appui que moi, qui le rudoyais, était si éloquente dans son muet reproche, mêlé d'appréhension et de timidité, que je rougis de ma conduite. Aussitôt je courus à elle, qui déjà, voyant qu'elle me gênait, se retirait, de son pas discret et léger mais sans rien répliquer.